

DECLARATION

EPU Pré-session sur Haïti

40ème session du Conseil des droits de l'homme.

Délivrée par : la Fondation Pain d'Espoir

1. Présentation de la coalition

La présente déclaration est faite au nom de la Coalition constituée de la Fondation Pain d'Espoir (FPDE) et des associations Génération Justice (GENEJ) et le Centre d'Encadrement des Personnes à Besoin Spéciaux (CEPBS). Il s'agit de la première participation de la coalition à l'EPU. Cette contribution a été réalisée sous la coordination de la Fondation Pain d'Espoir (FPDE) qui est un organisme de défense et de promotion des droits de l'enfant dont la mission est de contribuer à la mise en œuvre des droits des enfants en situation de vulnérabilité par l'éducation et le développement en Haïti.

2. Plan de la déclaration

Cette déclaration aborde les thématiques suivantes : (1) L'accès à l'éducation (avec un accent sur les impacts des crises socio-politiques, sécuritaires et sanitaires, et la violence basée sur le genre) (2) La protection des enfants, (enfants en domesticité, enfants des rues, enfants déplacés et traite des enfants).

3. Déclaration

I. L'accès à l'éducation

A. Suivi du premier examen

À la dernière audition de l'État haïtien à L'EPU, plusieurs États tels que le Saint-Siège, la Lybie, l'Argentine et le Venezuela ont formulé des recommandations sur le droit à l'éducation des enfants, particulièrement les enfants en domesticité, les enfants des rues et les enfants sinistrés suite au passage de l'Ouragan Mathew en 2016 .

Si l'éducation est le socle qui permet de bâtir un avenir meilleur , en Haïti, chaque jour, l'avenir de millions d'enfants est hypothéqué, car, l'éducation est loin d'être une priorité étatique puisque seulement 10% du budget national est alloué à ce secteur .

B. Nouveaux développements depuis le premier examen

Ces deux dernières années, les conditions socio-économiques du pays se sont progressivement détériorées .Par exemple, en 2019, l'accès aux services de base, notamment l'éducation, a été empêchée à cause des perturbations provoquées par des manifestations violentes appelées « Peyi lock » qui ont paralysé le pays pendant trois (3) mois durant lesquels les enfants n'ont pas pu aller à l'école.En 2020, la crise sanitaire mondiale et les conséquences qu'on connaît tous, ont encore une fois affecté négativement les activités scolaires.

C. Recommandations

Nous recommandons qu'on demande à l'État haïtien d'(de) :

- **Augmenter le montant du budget national alloué à l'éducation;**
- **Développer des programmes qui visent à assurer la gratuité et la qualité de l'éducation au niveau national ;**
- **Adapter le programme scolaire et offrir un accompagnement plus poussé qui prend en compte les besoins des enfants des rues et des enfants en domesticité afin de lutter contre le décrochage scolaire .**

II. La protection des enfants, enfants en domesticité, enfants des rues , traite des enfants, enfants déplacés,

A. Suivi du premier examen

La problématique de la protection de l'enfant a attiré l'attention de plusieurs pays lors de la dernière participation d'Haïti à l'EPU . Parmi lesquels le Canada, l'Equateur et la Tanzanie . La problématique des enfants déplacés ne figure pas parmi les recommandations parce qu'à l'époque cette situation n'existait pas .

B. Nouveaux développements depuis le premier examen

Le contexte actuel d'insécurité généralisée, marqué par des actes de banditismes et de kidnapping constitue un défi majeur pour la stabilité émotionnelle et leur développement psychosocial des enfants. Ils se font enlever contre rançon et sont parfois exécutés. Pendant les 8 premiers mois de l'année, une trentaine d'enfants ont été enlevés, dont une fillette de 5 ans qui a été assassinée et jetée dans les ordures.

Depuis plusieurs mois, Haïti est plongé dans une crise humanitaire, plus de 5 000 enfants déplacés en raison des affrontements armés, entre gangs rivaux sont privés des services élémentaires de base . Ils sont exposés à la propagation de la COVID-19 et à des actes d'agressions sexuelles, particulièrement les filles, compte tenu de la promiscuité et l'environnement difficile de cohabitation. Plus de 1.5 million d'enfants sont affectés par le séisme dévastateur du 14 août 2021 dans le sud du pays et nécessitent une aide d'urgence. En dépit de ces aléas, très peu de mesures sont prises par l'État pour prévenir et gérer les risques sanitaires afin de garantir la protection de ces enfants .

Pour remédier à ces problèmes, nous recommandons qu'on demande à l'État haïtien d'(de) :

- **Adopter des mesures pour prévenir la séparation familiale (campagne de sensibilisation, programme d'assistance et d'accompagnement des familles à faible revenu ,etc.)**
- **Créer des centres d'accueil destinés spécifiquement aux enfants des rues dans les grandes villes du pays.**
- **Elaborer un plan d'action national de lutte contre la traite, la domesticité et les enfants des rues avec les ressources allouées et augmenter le financement à long terme de l'assistance aux victimes de la traite.**